



Syndicat Intercommunal Mare et Libron Eau et Assainissement

BULLETIN D'INFORMATIONS ETE 2023



**Inauguration de la station
d'épuration de Autignac
(filtres plantés de roseaux)**

**Inauguration de la station
d'épuration de Magalas
(boues activées)**



✉ si.marelibron@gmail.com

Siège du Syndicat Intercommunal Mare et Libron : 10 place des Logis Verts 34 610 Saint Gervais sur Mare

☎ : 04 67 23 60 40

Annexe administrative du Syndicat Intercommunal Mare et Libron : locaux de la mairie de Magalas 34 480 Magalas

☎ : 04 67 36 69 71

Actualités du Syndicat



Romain DUFLOS a quitté notre syndicat pour aller vivre d'autres expériences en Suisse. Pendant les 10 ans qu'il aura passé en tant que Directeur, il a apporté sa jeunesse, sa passion et un investissement sans faille pour donner le meilleur de lui-même. Toute l'équipe se joint à moi pour le remercier et lui souhaiter bonne réussite dans sa nouvelle vie.

Nous saluons également l'arrivée du nouveau Directeur, Cédric SALOMON, qui va nous apporter toutes ses compétences et expériences passées. Il va assurer la continuité du travail en cours et piloter les projets à venir. Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil et nous lui souhaitons de la réussite dans ses nouvelles fonctions.

Jean-Luc FALIP Président



Le Syndicat Intercommunal Mare et Libron a inauguré, le 17 mars 2023, la station d'épuration de Autignac

La station d'épuration est de type filtres plantés de roseaux d'une capacité de 1 700 Equivalents Habitants.

La municipalité avait initié ce projet en 2014 dans une démarche écoresponsable (quantité minimal d'énergie utilisée, intégration parfaite dans l'environnement...)

L'ancienne station d'épuration créé en 1977 était de type boues activées, elle était sous-dimensionnée et vétuste.

Montant des travaux : 912 434,26 €

Subventions :

23 %



25 %



Le Syndicat Intercommunal Mare et Libron a inauguré, le 09 juin 2023, l'extension de la station d'épuration de Magalas

La capacité de la station d'épuration est passée de 3 500 Equivalents Habitants à 5 000.

De nombreux équipements ont été mis en place pour améliorer son fonctionnement.

Les travaux ont été réceptionnés en 2021.

Montant des travaux : 859 355,64 €

Subventions :

25 %



17 %



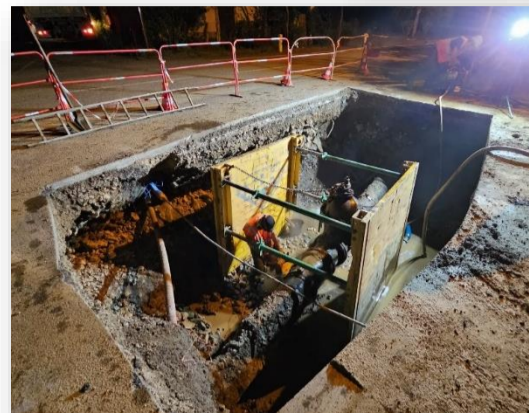
Travaux en cours

Travaux de sectorisation et télésurveillance du réseau d'eau potable – phase 2

Les travaux de sectorisation ont débuté en 2018. La 1^{ère} phase était principalement axée sur l'unité de distribution d'eau potable de Fontcaude. Cette 2^{ème} phase porte sur les autres unités de distribution ainsi que sur la conduite principale.

Des compteurs de sectorisation ont été posés à des points stratégiques, notamment 2 sur la conduite principale d'adduction d'eau potable. Ces interventions se sont déroulées de nuit afin de limiter la gêne occasionnée. Grâce à ces opérations, la localisation des fuites sera plus sûre et plus rapide.

Ces travaux devraient se terminer avant l'été.



Mise aux normes et sécurisation de l'adduction d'eau potable du hameau de la Borie Nouvelle à Cabrerolles

Actuellement le hameau de La Borie Nouvelle est alimenté par une source dont la canalisation est posée à même le sol et traverse plusieurs parcelles privées.

Les travaux, qui ont débuté en janvier (réalisés par Sud Environnement TP et SAUR), consistent à se connecter au réservoir présent dans le village de la commune de Cabrerolles, puis à l'aide d'un surpresseur avec réservoir d'amener l'eau jusqu'au hameau.

Réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées sur la commune de Laurens : 1^{ère} tranche, tronçon Sauvanes et Naubine



Ces travaux (commencés en janvier 2023), sont réalisés par l'entreprise Jean Roger. Ils ont pour but de supprimer les entrées d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement collectif très vétuste, et ainsi de diminuer les volumes d'eau en entrée de station d'épuration qui réduisent son efficacité.

Les réseaux de collecte et de transfert des eaux usées seront renouvelés et sécurisés.

Montant des travaux :

Subventions : 30 %



50 %



Elaboration des schémas directeurs d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées du Syndicat

Un schéma directeur pour le service eau potable et un autre pour l'assainissement collectif sont en cours de réalisation. Ces schémas serviront à prioriser les actions à réaliser jusqu'à l'horizon 2050.

Le Relevé d'eau débute : merci de faciliter l'accès à votre compteur

Planning de la relève :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - Le Pradal : Juin | - Castanet le Haut : Juin |
| - La Tour sur Orb : Juin | - Graissessac : Juillet |
| - Rosis : Juin | - Saint Etienne Estrechoux : Juillet et Aout |
| - Saint Geniès de Varensal : Juin | - Saint Gervais sur Mare : Aout |



Si vous êtes absent lors du relevé et que votre compteur n'est pas accessible par nos agents, vous trouverez dans votre boîte aux lettres une carte expliquant comment nous transmettre votre relevé. Sans retour, votre consommation sera estimée.

Pour les communes suivantes : Autignac, Cabrerolles, Caussiniojols, Faugères, Laurens, Magalas, Roquessels et Saint Nazaire de Ladarez → Le relevé des compteurs est effectué par la SAUR.

Prévention Estivale

Comment être alerté ?

Les abonnés des communes de : Castanet le Haut, Graissessac, La Tour sur Orb, Le Pradal, Rosis, Saint-Etienne Estrechoux, Saint-Geniès de Varensal et Saint-Gervais sur Mare, peuvent s'inscrire à notre télé alerte (lien ci-dessous), pour être informés : d'une coupure d'eau programmée ou imprévue, d'un problème sur la qualité de l'eau, d'une mise en place de distribution de bouteilles d'eau....

<https://www.inscription-volontaire.com/syndicat-intercommunal-mare-et-libron/>

Pour les abonnés des communes de : Autignac, Cabrerolles, Caussiniojols, Faugères, Laurens, Magalas, Roquessels, Saint-Nazaire de Ladarez pas besoin de s'inscrire car ils sont déjà informés des alertes par la SAUR.

L'été est là !

**Nous faisons appel au bon sens de chacun en matière d'économie d'eau.
Chaque geste compte.**



Arrosez votre potager « à la fraîche », le matin tôt ou le soir tard et contrôlez le bon réglage de vos systèmes d'irrigation. Pensez à biner la terre.



Purgez vos canalisations à votre retour de vacances en recyclant l'eau (arrosage des plantes....)



Evitez une vidange de votre piscine et préconisez un recyclage de l'eau.



Contrôlez votre compteur et vos installations. Fermez votre robinet avant compteur avant de partir en vacances.

La négligence peut couter cher :



Goutte à goutte
Gaspillage
35m³/an



Mince filet d'eau
Gaspillage
140m³/an



Filet d'eau
Gaspillage
550m³/an



Fuite wc
Gaspillage
220m³/an



Écoulement continu
Gaspillage jusqu'à
550m³/an

INFORMATION IMPORTANTE – SECHERESSE

M. Le Préfet de l'Hérault a pris un arrêté en date du **07/06/2023** plaçant l'ensemble des communes du SI Mare et Libron en alerte renforcée. Cet arrêté limite et interdit certains usages de la gestion de l'eau (interdiction d'arrosage des jardins potagers entre 08h et 20h, interdiction des lavages de véhicules en dehors des stations professionnelles...). Voir affichage de l'arrêté pour davantage de renseignements.

Ces mesures sont applicables jusqu'à nouvel ordre. Elles pourront être actualisées en fonction de l'évolution de la situation.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE